



MAINLEVEE - COMPARUTION

La Société Anonyme «CENTRALE KREDIETVERLENING», dont le siège social est établi à WAREGEM, Mannebeekstraat 33, RPR Kortrijk 0400.040.965.

Constituée par acte passé devant le notaire Charles D'Huyvetter, notaire à Kruishoutem le 4 février 1956, publié aux Annexes du Moniteur Belge le 19 février suivant, sous le numéro 2956.

Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte passé devant Maître Stéphane Saey, Notaire associé à Deerlijk, le 27 juin 2016, publié aux Annexes du Moniteur Belge le 08 août suivant sous le numéro 2016-08-08/16111779.

Aux termes de l'article 30 de la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, le Comité de direction de la Commission bancaire, financière et des Assurances a autorisé le 10 novembre 2009, publiée aux Annexes du Moniteur Belge le 18 novembre suivant, la cession par Creafin SA, Duwijckstraat 17 2500 Lier à Centrale Kredietverlening SA, Mannebeekstraat 33 8790 Waregem, des crédits hypothécaires tels que mentionnés dans la convention signée par les parties le 3 novembre 2009. La liste des crédits visés par cette cession est consultable au siège social de Creafin SA et de CKV SA.